

Les Seychelles deviendront les Moluques françaises

Le 14 juillet 1772 - Poivre au Ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°307

Plants d'épices envoyés à Bourbon. Gillot envoyé aux Seychelles qui deviendront les Moluques françaises.

=====

Monseigneur,

Pour assurer à notre nation la possession de la culture et du commerce des épicerie fines, j'ai pensé qu'il ne suffisait pas d'établir cette culture dans notre seule Isle de France. J'en ai envoyé à celle de Bourbon où il se trouve des terrains chauds et très convenables à cette culture. J'en ai envoyé aux îles Seychelles dans le cas où, soit le climat, soit la nature du sol de nos deux îles apporterait quelque retardement au succès d'une culture aussi importante.

Je suis fondé à croire qu'elle réussira certainement et beaucoup plus promptement aux îles Seychelles qui sont situées sous la même latitude que celle de Banda où les Hollandais cultivent avec le plus grand succès les épicerie fines.

Dès les premiers temps de mon arrivée dans ces colonies, j'avais envoyé reconnaître les îles Seychelles, en examiner les différents terrains et leurs productions. Je me suis fait apporter les différentes espèces de terre, j'en ai fait les essais, je les ai trouvé très fertiles, semblables à celles qui m'ont été apportées des Moluques : des graines de cannellier semées dans ces terres y ont poussé plus vigoureuement que dans nos terres de l'Isle de France.

J'ai d'ailleurs reconnu que la plupart des végétaux de ces îles sont les mêmes que ceux des Moluques. D'après ces observations, j'ai envoyé l'année dernière un cultivateur de l'Isle de France, homme très intelligent, pour défricher et préparer sur la grande île Seychelles, un terrain de vingt arpents, propre à recevoir des plants d'épicerie dont je me proposais d'y essayer la culture. Ce terrain a été préparé conformément aux instructions les plus détaillées que j'avais données à ce sujet, et je viens d'y renvoyer le même cultivateur (le Sr Gillot) avec une grande quantité de plants et de graines des deux épicerie fines. J'ai donné au Sieur Gillot avec les instructions nécessaires au succès de sa mission, tous les moyens de la bien remplir, et je suis fondé à espérer que dans peu d'années les îles Seychelles deviendront les Moluques françaises.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, ...

Poivre

A l'Isle de France, le 14 juillet 1772

* * *